

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Les membres ont été convoqués à l'assemblée
du comité consultatif ÉHDAA
de la Commission scolaire Marie-Victorin

Le mercredi 5 décembre 2007 à 19h15
Salle : Orchidée

Compte rendu de la rencontre

1. Constatation du quorum : 19hres 20

2. Ouverture de l'assemblée

Présentation au comité de Madame Monique Bastien représentante du CCSÉHDAA.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Prescille Jeanson sera la secrétaire attitrée pour les assemblées du comité.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Caroline Laroche et dûment appuyé par Madame Sonia Fréchette.

5. Présentation des membres

Un tour de table est effectué.

Il est proposé par Madame Brigitte Mercier et dûment appuyé par madame Monique Bastien que l'OPHQ, représenté par monsieur Bertrand Legault, soit nommé en qualité de troisième représentant de la communauté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. La résolution sera présentée le 22 janvier prochain au conseil des commissaires de la CSMV.

6. Mot de la Présidente

Aucune correspondance reçue depuis la dernière rencontre.

7. Mot de la représentante de la CSMV

Madame Patricia-Annick Van de Kerckhove transmet aux membres la liste des commissaires, leur mandat ainsi que les mandats des comités.

8. Adoption des comptes-rendus des rencontres précédentes

Il est proposé par monsieur Michel Lajoie et dûment appuyé par madame Chantal Boisselle que le procès verbal du 3 octobre 2007 soit adopté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par monsieur Pascal Desjardins et dûment appuyé par madame Sonia Fréchette qu'une coordination rapide soit assurée entre la présidente et la responsable à la CSMV dès qu'une problématique survient.

9. Retour sur la réunion du 14 novembre 2007 et suivis :

La représentante de la CSMV remet la documentation demandée. De plus, madame Van de Kerckhove commente un tableau présentant les règles de formation des groupes d'élèves pour 2007-2008.

Nous remercions Madame Van De Kerckhove pour les informations reçues.

10. Dépôt de documents.

Aucun document n'est déposé.

11. Budget du comité ÉHDAA

Les prévisions budgétaires sont déposées pour officialiser les dépenses à encourir cette année. Il y a discussion quant à l'importance d'augmenter les sommes attribuées au comité. Il semble que la CSMV ait arrêté un montant de 4500 \$. Le budget devra être approuvé le 22 janvier prochain par les commissaires.

La trésorière présente au comité une ventilation des futures dépenses du comité.

Concernant les frais de garde et de déplacement, un reçu signé par la personne qui garde doit être joint au formulaire de frais de déplacement. Également, les feuilles de présences doivent être signées. Un rappel en juin sera fait afin d'assurer une bonne gestion des dépenses.

Il est proposé par madame Lorraine Picard et dûment appuyé par madame Brigitte Mercier que la résolution budgétaire soit déposée lors de la prochaine réunion des commissaires de la CSMV et qu'une somme de 4500 \$ soit débloquée à cet effet. Concernant les sommes non utilisées, une recommandation sera faite pour un report au prochain budget. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Consultation pour la répartition de subventions provenant du MELS :

La représentante de la CSMV explique la mesure 30200 provenant du MELS. Cette mesure fut présentée au comité paritaire et aux directions des écoles, il y a deux semaines. Le tout devrait être complété pour le début janvier.

Le Ministère de l'éducation transmettra 1.7 millions à la CSMV.

Le but de la consultation est de privilégier un des deux modes de transfert de fonds dans les écoles, entre la position du MELS ou celle de la CSMV.

Le comité privilégie le mode de transfert présenté par la CSMV.

13. Pause

14. Résumé du conseil des commissaires:

La représentante déléguée aux rencontres des commissaires mentionne qu'elle voudrait être réélue au poste de représentante du comité EHDAA aux réunions des commissaires.

15. Résumé des comités de parents :

Madame Poulin mentionne que le 33^e annuel de l'AQETA aura lieu du 2 au 5 avril 2008. L'inscription est de 410\$ pour une participation de 3 jours. Mesdames Poulin et Boisselle mentionnent qu'elles aimeraient participer et deux inscriptions seront faites pour le comité ÉHDAA. Il faudra remettre copie des conférences à la trésorière. La présidente du comité ÉHDAA propose de faire débloquer la somme nécessaire (210 \$) pour chaque personne intéressée à participer au congrès pour une journée. Monsieur Michel Lajoie a signifié son intérêt.

Il est proposé par madame Mercier et dûment appuyé par monsieur Pellerin que les sommes nécessaires à ce congrès soient débloquées afin que les inscriptions puissent être envoyées dans les temps requis. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente discutera avec la représentante de la CSMV de la modalité à prendre afin que la CSMV puisse financer les inscriptions qui lui seront remboursées dès que le budget sera approuvé.

16. Classe spécialisée au primaire :

La représentante de la CSMV dépose de la documentation concernant les études de besoins. Les demandes sont faites au mois de février et les modifications au mois de mars. Il est demandé au comité de réfléchir aux recommandations sur l'organisation des services. La CSMV ne souhaite pas augmenter le nombre de classes spécialisées.

Un échange d'informations entre les membres permet d'élaborer des pistes de réflexions.

Madame la présidente mentionne que monsieur Pellerin a préparé un document très pertinent et lui demande de le présenter lors d'une prochaine rencontre pour favoriser la réflexion des membres.

17. Paroles aux membres et au public :

Madame la présidente mentionne qu'elle a pris connaissance des priorités déposées par les anciens comités et compte en faire le suivi. Elle mentionne également qu'il faut trouver des solutions et souhaite surtout le faire en partenariat avec la CSMV. Elle souhaite que 2008 soit une belle année pour représenter les enfants car les gens sont pleins de bonne volonté et d'ouverture d'esprit pour avancer.

Par la suite un tour de table s'amorce et l'ensemble des commentaires est très positif. Certains membres rappellent l'importance de la diversité de la clientèle desservie par la CSMV dans nos prises de décisions.

18 . Levée de l'assemblée

La présidente propose de lever l'assemblée à 22 hres 35.

Étaient présents

Mercredi 5 décembre 2007

Salle : Orchidée

Brigitte Mercier, Présidente

Linda Laliberté, Vice-Présidente,

Carmen Poulin, Représentante comité de parents,

Lorraine Picard, Trésorière,

Louise Lalumière, Membre parent,

Michel Lajoie, Membre parent

Lyne Charron, Parent substitut,

Pascal Desjardins, Parent substitut,

Philippe Gauvreau, Parent substitut,

Laurent Pellerin, Membre parent

Chantal Boisselle, Membre parent ,

Patricia Annick Van De Kerckhove Directrice adjointe adaptation scolaire,

Caroline Laroche, Représentante,

Pierre Vocino, Direction d'école,

Sonia Fréchette , Direction d'école,

Bertrand Legault, OPHQ,

Monique Bastien, Présidente comité de parents.

**Absences Motivées : Josée Lebeau, Geneviève Boisvert, Joanne Lapierre, Benoit Robert,